

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des  
Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 05 novembre 2014.

Étaient présents :

Mmes Bouchart, Goube, MM. Andriès, Boussemart, Detournay, Dissaux, Houssin,  
Lefebvre, Méquignon, Parent, Schepman, Verdonck, Waymel.

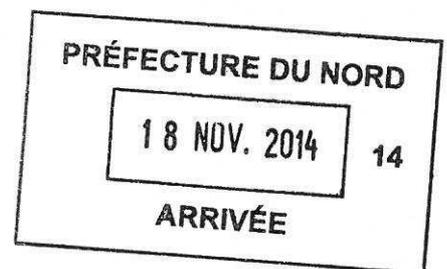
Étaient excusés :

MM. Bruneel, Cambien, Douez, Lefait, Leroy, Pauron, Plouy, Vandevoorde.

Vu le rapport n° 28-14

DECIDE

- de céder les canalisations et ouvrages situés à l'aval de la station de Prêmesques à la Communauté Urbaine de Lille, au prix qui résultera de l'expertise patrimoniale à réaliser et des négociations entre les parties, et assortie d'un protocole d'utilisation adopté par les deux parties,
- de réaliser l'expertise patrimoniale dès que les conclusions de l'étude confiée à la société SAFEGE seront connues,
- d'autoriser la signature par son président de tous documents permettant l'exécution de cette décision.



VOTANTS : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le 17 NOV. 2014

Le Président,  
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX